

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION N°5 EN DATE DU 12/02/2019**

Présidence : Le Proviseur TAFANI Jean-Paul

Nombre de membres : 28 => **Quorum** : 15

Nombre de membres présents : 16 puis 17

Membres absents / excusés : 11

Date de convocation : 07/02/2019

QUESTIONS TRAITÉES	DECISION (D) AVIS (A) MOTION (M) VŒU (V)	Page
◆ Approbation de l'ordre du jour	1D	1
◆ Approbation du PV du CA précédent (07/02/2019)	1D	1
◆ Répartition de la DG	1D	1
◆ Répartition des IMP	-	2
◆ Motion	1M	2
◆ Questions diverses	-	2


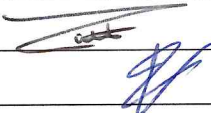

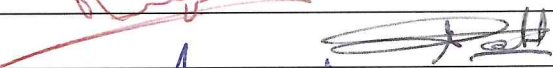


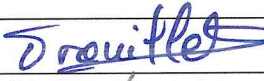


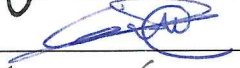


Le Président :
TAFANI Jean-Paul

Le Secrétaire de séance :
M. TAFANI

Transmis, le 14/02/2019

LISTE D'EMARGEMENT

17 p.

Membres : 28 - QUORUM : 15	Réunion C.A. du : 12/02/2019
MEMBRES DE DROIT	
TAFANI Jean-Paul	
PACALET Jacques	
JOND Grégory	
WARLOP Sandrine	
REPRESENTANTS CONSEIL REGIONAL	
BONNARD Olivier	
PFANNER Virginie	
REPRESENTANT COMMUNE	
GUILLEM Thierry	
REPRESENTANT COMMUNAUTE DE COMMUNES	
POURTIER Annie	Excusée
PERSONNALITES QUALIFIEES	
SAMBUIS Thierry (DSDEN)	Excusé
<i>A pourvoir (Région)</i>	
PERSONNELS ENSEIGNANTS - EDUCATION	
DECORME Fabienne <i>supp</i> <i>Coite N. Noelle</i>	
PEREIRA David	
ALBA Isabelle	
RIQUIER Ludovic	
MAHOUT Agnès	
NADAL Xavier	
LEBEL Eric	
PERSONNELS ADMINISTRATIFS - SERVICE	
LONGERE Marie	
TROUILLET Liliane	
KAPUSTA	Excusée
PARENTS D'ELEVES	
CROUZET Guy	<i>Excusé Remplacé</i> <i>nme Heurtebise</i> <i>Isabelle Heurtebise</i>
LEYMAN Sylvie	
JALADE MELTZ Caroline	
PIERRET Gilles	
DIOUF Aminata	Excusée
ELEVES	
ALONSO Lucas, TS2	
BOUILLANT Juliette, TL	
DESCHAMPS Mathilde, TS3	
VELOZZO Paolo, TES1(Vice Pt CVL)	
-	

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°5
EN DATE DU 12/02/2019**

Président : M. TAFANI, Proviseur
Secrétariat de séance : M. TAFANI
Ouverture de séance : 18h16

Nombre de présents : 16 puis 17 (Voir feuille d'émargement)
Quorum : 15
Nombre absents / excusés : 11
Date de convocation : 07/02/2019

ORDRE DU JOUR

- ◆ Approbation de l'ordre du jour
- ◆ Approbation du PV du CA précédent
- ◆ Répartition de la Dotation globale
- ◆ Répartition des IMP
- ◆ Questions diverses

DEROULEMENT DE LA SEANCE

1 - Approbation de l'ordre du jour

Point ajouté à l'ordre du jour : motion

→ Vote : ordre du jour modifié approuvé à l'unanimité (16 pour)

2- Approbation du PV du CA précédent

Il est demandé pour le point 6 répartition des IMP de ne faire figurer que les missions sans les noms des bénéficiaires.

→ Vote : demande de modification du PV du CA du 07/02/2019 approuvée à l'unanimité (16 pour)

Arrivée de M. Lebel

3 – Répartition de la DG

M. Tafani présente les modifications de proposition de répartition de la dotation globale présentée au CA précédent :

- 0.5 heures en moins par groupe de spécialité et AP lettres, math, histoire-géo rétablies en 2nde.
- 0.5 heures par quinzaine en SNT 2nde à rediscuter sur cette nécessité.
- retrait de l'option technologique SL en 2nde

→ Vote : répartition de la DG rejetée (3 pour, 1 abstention, 13 contre)

4 – Répartition des IMP

Traité au CA précédent

5 – Motion

Lecture est faite de la motion.

Les parents, enseignants, personnels ATSS et élèves ont signé la motion.

6 – Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

Motion présentée au conseil d'administration du lycée Camille COROT à Morestel le 12 février 2019

Nous, élus au conseil d'administration du lycée Camille COROT de Morestel nous opposons au vote de la Dotation horaire globale allouée à notre établissement.

En effet, nous dénonçons :

- **La suppression d'un poste en SES, un poste en français en suspens** (avec 9h en complément dans un autre établissement) et peut être d'autres à venir l'an prochain.
- **La disparition d'un volume horaire important dans de nombreuses disciplines :**
- Le renforcement des **inégalités territoriales** : pour un lycée de taille moyenne et rural ne présentant pas certaines spécialités, ou pas de personnel recruté pour le proposer.
- **Des classes surchargées**, à 35 minimum, pénalisant la réussite des élèves
- Le fait que cette dotation insuffisante **restreint les marges de manœuvre de l'établissement** et nous oblige à **sacrifier l'accompagnement personnalisé, de nombreux groupes** (ex. en SES en 2^{de}) et **dédouplements** (ex. EMC, maths) pour pouvoir mettre une heure dédoublée dans les spécialités de 1^{ère}
- **L'absence d'heures pour l'orientation** (54h par niveau normalement prévue).
- Des **options menacées** : peu d'options proposées, dont la pérennité est compromise. Il ne faut pas que les heures dédiées aux options soient prises sur la DHG.
- Un volume **d'heures supplémentaires non attribuées** qui risque d'entraîner des classes sans enseignant à la rentrée prochaine.
- Une pédagogie sacrifiée : programmes publiés 8 mois avant leur mise en œuvre, deux niveaux changent d'un coup - **comment bien préparer les séquences ?**
- **L'absence de modalités précises pour les examens** : quelles œuvres au programme en Français ? Quelles compétences exigibles pour les enseignements de spécialités ? Que faire pour préparer, dès la classe de 1^{ère}, le grand oral ?
- **Le sacrifice d'une génération** : les élèves de 2^{de} montant en 1^{ère} n'auront pas eu le programme de 2^{de} correspondant aux enseignements de 1^{ère}. Comment réussir avec des lacunes structurelles ? *Et c'est la même génération qui a vécu la réforme du collège...*
- L'absence d'anticipation des éventuels impacts sur l'orientation : l'accès aux filières du supérieur en fonction des spécialités n'est pas clair : **comment choisir ses spécialités en 2^{de} ?**
- L'insuffisante information sur la diffusion des contenus des spés en terminale : **comment conseiller les élèves dans leur choix ?**

Après concertation de l'ensemble des professeurs du lycée Camille Corot, un apport de 38,5h en supplément de la DHG actuelle semble nécessaire pour pouvoir assurer dans des conditions d'apprentissage correctes la formation de nos élèves. Ces heures permettraient la mise en place de soutien, d'Aide Personnalisée, de dédoubléments d'heures, ...

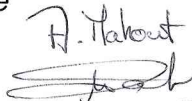
E. Lebel


SYLVIE LEYMAN (FCPE)


MELTY Caroline (FCPE)



P. ERRET Gilles (FCPE)


RIQUIER

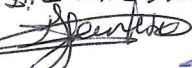

H. Habout


N. No Corre

Les élus au conseil d'administration du lycée Camille COROT de Morestel.


Velozzo Paolo (CVC)


Bouillont Juliette (CVC)


H. URTEBISE


F.J. Ng dal


D. Pereira


S. Rocillet


R. Leliane